

Thomas
Lacharme

Samuel Colin

LBPAM ISR PRO ACTIONS EURO MH

RAPPORT MENSUEL AU 30 AVRIL 2025

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du Fonds est double : - chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance équivalente à l'indice de référence MSCI EMU (dividendes inclus), tout en enregistrant une volatilité du fonds 20% inférieure à celle de son indice et ; - poursuivre un objectif d'investissement durable en mettant en oeuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR) et en investissant dans des sociétés apportant des solutions aux principaux enjeux de développement durable selon l'analyse de la Société de Gestion et du Délégué de Gestion Financière.

Actif net global 607,44 M€
VL part MH 2 236,17 €

Caractéristiques du FCP

Composition de l'indicateur de référence*

MSCI Emu Net Return Eur Index 100%

* Depuis le 2 janvier 2014

Caractéristiques

Date de création	15/05/2013
Date de 1ère VL de la Part	15/05/2013
Durée minimale de placement recommandée	> 5 ans
Classification AMF	Actions de pays de la zone euro
Classification SFDR	Article 8
Société de gestion	LBP AM
Gestionnaire financier par délégation	Tocqueville Finance
Dépositaire	CACEIS Bank
Eligible au PEA	Oui

Valorisation

Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part MH	FR0011441583
Ticker Bloomberg part MH	FEDPAIE FP
Lieu de publication de la VL	www.lbpam.com
Valorisateur	CACEIS Fund Administration

Souscriptions-rachats

Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	12h00
Heure limite de passage d'ordre	Néant
Ordre effectué à	Cours inconnu
Souscription initiale minimum	Néant
Décimalisation	non décimalisé

Frais

Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,3615% TTC Actif net
Commissions de surperformance	Néant
Commission de souscription	6,00% maximum
Commission de rachat	Néant

NOTATION MORNINGSTAR™

Eurozone Large-Cap
Equity

Au 31/03/2025

NOTATION MORNINGSTAR™

SUSTAINABILITY™



Au 28/02/2025

NOTATION QANTALYS™

Actions Zone Euro



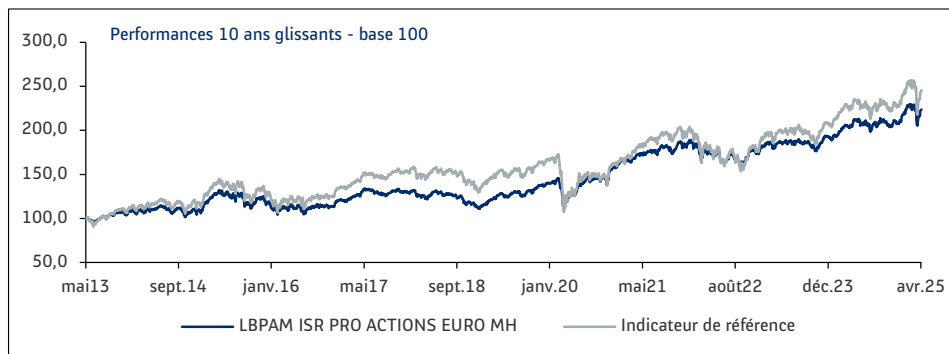
Au 31/12/2024

PROFIL DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7
Risque plus faible						Risque plus élevé



Performances arrêtees au 30 avril 2025



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

* Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
OPC	7,35%	1,07%	9,24%	27,14%	72,73%	76,19%
Indicateur de référence	7,69%	0,15%	9,04%	37,63%	85,81%	78,98%
Ecart	-0,35%	0,92%	0,20%	-10,49%	-13,08%	-2,80%

PERFORMANCES ANNUELLES

	2024	2023	2022	2021	2020
OPC	7,98%	11,65%	-7,14%	14,93%	15,94%
Indicateur de référence	9,49%	18,78%	-12,47%	22,16%	-1,02%
Ecart	-1,51%	-7,13%	5,33%	-7,23%	16,95%

PERFORMANCES ANNUALISÉES

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
OPC	9,24%	8,33%	11,55%	5,83%
Indicateur de référence	9,04%	11,23%	13,19%	5,99%
Ecart	0,20%	-2,90%	-1,64%	-0,17%

Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE	sur 6 mois	sur 1 an	sur 3 ans	sur 5 ans	sur 10 ans
Volatilité de l'OPC	16,56%	13,16%	11,25%	11,51%	13,23%
Volatilité de l'indicateur de réf.	24,58%	18,95%	16,06%	15,80%	18,74%
Tracking error	8,39%	6,26%	5,43%	5,28%	6,58%
Ratio de Sharpe	0,84	0,45	0,50	0,88	0,40
Ratio d'information	-0,19	0,03	-0,53	-0,31	-0,03
Bêta	-	0,69	0,69	0,71	0,69

Données calculées sur le pas de valorisation.

	Plus forte perte historique	Début de la plus forte perte	Fin de la plus forte perte	Délai de recouvrement
Perte maximale 10 ans	23,69%	19/02/2020	18/03/2020	124 jours

Volatilité	Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).
Tracking error	C'est la mesure du risque pris par le portefeuille par rapport à son indicateur de référence.
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.
Ratio d'information	C'est l'écart de performance entre le portefeuille et son benchmark divisé par la tracking error.
Bêta	Il est la mesure de la sensibilité du portefeuille par rapport à son benchmark.

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

L'imprévisibilité du président américain a maintenu une volatilité élevée sur l'ensemble des marchés en avril, et les investisseurs ont focalisé leur attention sur la politique commerciale et la géopolitique. Le 2 avril, D. Trump a dévoilé l'ensemble des tarifs douaniers applicables aux pays partenaires lors du 'Liberation Day'. La Chine a riposté avec de nouveaux droits sur les importations américaines et annoncé des mesures de relance. En milieu de mois, la pression à la hausse sur les taux américains était si importante que l'administration Trump a fini par annoncer une pause dans l'application de sa politique commerciale. Cela a fait rebondir l'ensemble des actifs risqués. Sur le plan de la politique monétaire, la Banque Centrale Européenne a poursuivi la baisse de ses taux directeurs et la Fed a maintenu une approche attentiste. Les entreprises ont montré des résultats en ligne avec les attentes.

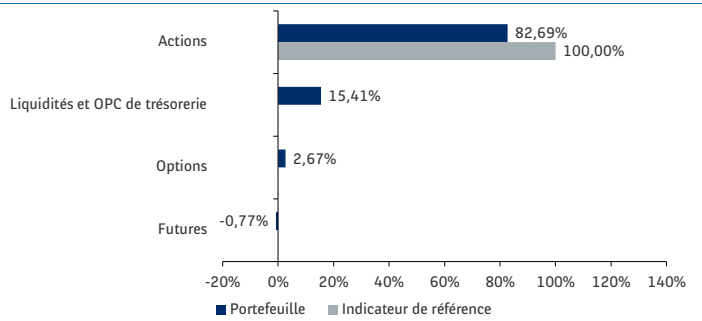
Dans ce contexte, les actions des pays développés ont terminé le mois sur une performance mitigée, de +0,2 % pour la zone Euro, -0,5 % pour les États-Unis et -1,4 % pour le Japon. Les actions émergentes affichaient une hausse de 1,3 %.

L'exposition aux actions a connu une forte baisse en début de période du fait de notre positionnement relativement prudent face aux algorithmes en début de période et de la forte baisse des indices. Nous avons atteint notre borne basse d'investissement de 60% et avons alors renforcé ce poids à la fois à travers certains renforcements de valeurs, mais surtout par un achat de call Jun26. Nous avons également profité de cette chute pour nettoyer certaines ventes de calls sur valeurs. Le fonds a également bien capté la hausse des indices sur le reste du mois grâce au choix de valeurs et à la convexité liée aux calls évoqués ci-dessus, nous permettant d'afficher une performance de plus de 1% alors que l'indice a été quasi-flat.

Le niveau de SCR de marché au 30/04 était de 24,39% – Source : UBS Delta

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET



Hors bilan : Options 1,40%, Futures -5,65%

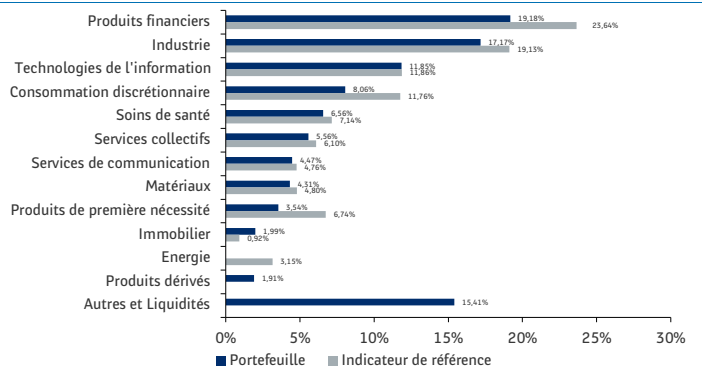
10 PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

Libellé	Secteur	Pays	% de l'actif net
ASML HOLDING NV	Technologies de l'information	Pays-Bas	4,60%
SAP SE	Technologies de l'information	Allemagne	4,12%
ALLIANZ SE	Produits financiers	Allemagne	3,60%
SIEMENS AG	Industrie	Allemagne	3,49%
AIR LIQUIDE SA	Matériaux	France	2,97%
AXA SA	Produits financiers	France	2,87%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrie	France	2,76%
BNP PARIBAS SA	Produits financiers	France	2,52%
SANOFI SA	Soins de santé	France	2,45%
ENEL SPA	Services collectifs	Italie	2,39%

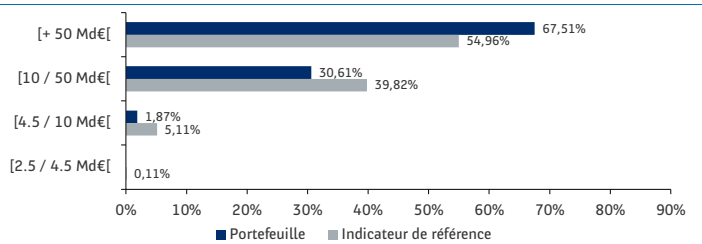
PRINCIPALES SUR-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf	Ecart
E.ON SE	2,21%	0,63%	1,57%
AXA SA	2,87%	1,35%	1,53%
ENEL SPA	2,39%	1,14%	1,25%
BNP PARIBAS SA	2,52%	1,38%	1,14%
BUREAU VERITAS SA	1,29%	0,16%	1,12%

RÉPARTITION SECTORIELLE EN % DE L'ACTIF NET *



RÉPARTITION PAR CAPITALISATION BOURSIÈRE *



INDICATEURS CLÉS

Nombre de titres en portefeuille	60
Exposition globale	78,43%
Risque spécifique (1 an)	1,99%
Risque systématique (1 an)	13,01%
Poids des 10 premiers titres	31,77%
Poids des 20 premiers titres	49,75%

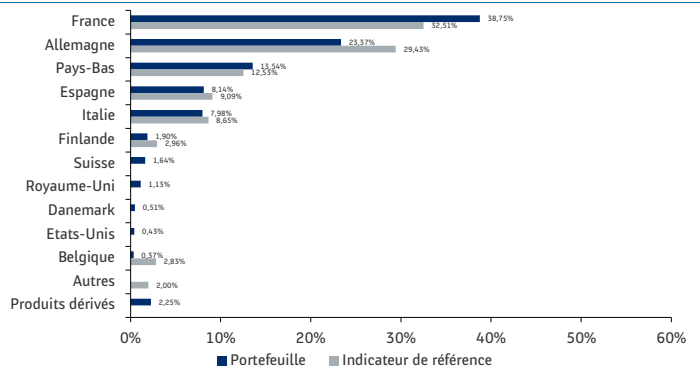
OPC EN PORTEFEUILLE

Libellé	Catégorie AMF	% de l'actif net
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	Fonds monétaires à valeur liquidative variable court terme	9,48%

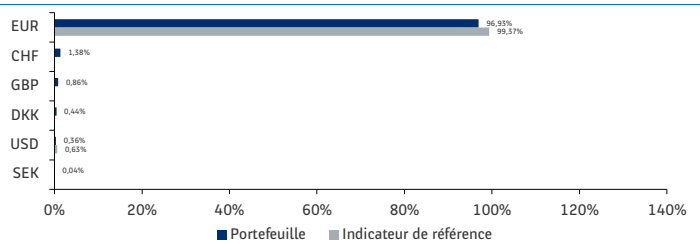
PRINCIPALES SOUS-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf	Ecart
TOTALENERGIES SE	-	2,02%	-2,02%
IBERDROLA SA	-	1,69%	-1,69%
L'OREAL SA	0,45%	1,70%	-1,26%
RHEINMETALL AG	-	1,19%	-1,19%
ING GROEP NV	-	0,98%	-0,98%

RÉPARTITION PAR PAYS EN % DE L'ACTIF NET *



RÉPARTITION PAR DEVICES EN % DE L'ACTIF NET *



* Réalisé par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités regroupe les liquidités et les OPC non traités par transparence. Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DICl, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.

LBPAM ISR PRO ACTIONS EURO MH

RAPPORT EXTRA FINANCIER AU 30 AVRIL 2025

PROFIL GREaT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Amélioration de note ¹
Taux de retraitement de l'univers de comparaison	25%
Score GREaT moyen pondéré du portefeuille	7,73
Score GREaT moyen pondéré de l'univers de comparaison retraité ²	7,37

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

¹ L'approche ESG dite en 'amélioration de note' consiste à obtenir un score GREaT moyen pondéré du portefeuille supérieur à celui de l'univers de comparaison retraité.

² L'univers de comparaison retraité correspond à l'univers duquel on a retiré un pourcentage d'émetteurs - correspondant au taux de retraitement de l'univers de comparaison - étant sur une liste d'exclusion applicable au portefeuille et/ou ayant les pires scores GREaT.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

METHODOLOGIE GREaT

Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires.

Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines ou naturelles : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs, protection de l'environnement.

Transition Energétique

Maîtriser les risques climatiques en accompagnant le passage d'un modèle économique fortement carboné vers un modèle plus sobre et plus durable.

Développement des Territoires

Promouvoir des pratiques responsables répondant aux Objectifs de Développement Durables sociaux et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes en lien avec la chaîne de de valeur.

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable	Type de comparable
G - Gouvernance Responsable	6,42	100,0%	6,50	100,0%	Univers de comparaison
R - Gestion Durable des Ressources	6,57	100,0%	6,22	100,0%	
E - Transition Energétique	7,29	100,0%	6,73	100,0%	
T - Développement des Territoires	7,34	100,0%	6,48	100,0%	

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT

Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	T
L'OREAL SA	0,4%	9,65	11,5%	25,6%	18,5%	44,4%
ENEL SPA	2,4%	9,62	1,3%	28,6%	42,4%	27,7%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2,8%	9,55	20,0%	21,4%	32,4%	26,3%
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	0,8%	9,38	8,4%	28,6%	37,7%	25,3%
STMICROELECTRONICS NV	0,2%	9,08	10,9%	26,8%	18,0%	44,4%

LBP AM
36, Quai Henri IV - 75004 Paris

www.lbpam.com
Agrément AMF n°GP20000031

LBPAM ISR PRO ACTIONS EURO MH

RAPPORT EXTRA FINANCIER AU 30 AVRIL 2025

INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

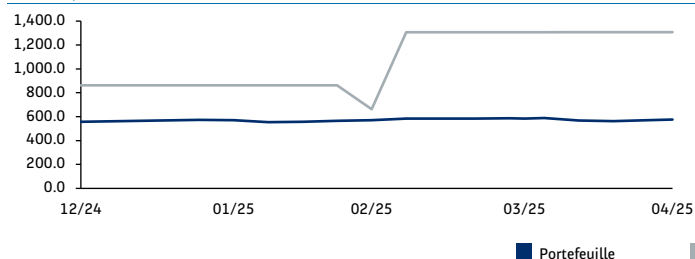
	Portefeuille	Engagement Minimum
Pourcentage d'Investissement Durable	67,0%	30,0%

Au sens du règlement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

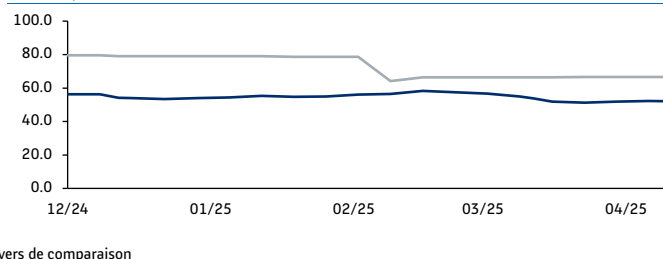
Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Empreinte carbone (Scope 1+2+3)	576,3	1306,8
Taux de Couverture	95,8%	92,4%

Indicateur 2 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Impact Biodiversité (BIA-GBSTM)	52,1	66,6
Taux de Couverture	98,7%	97,5%

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1



HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 2



Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Empreinte carbone (Scope 1 + 2 + 3) Source(s) : MSCI	Mesure les émissions de CO2 attribuables aux investissements du fonds. Cet indicateur est exprimé en tCO2 par millions d'euros investis et couvre l'ensemble des émissions soit les scope 1, 2 et 3.	tCO2/M€ investi

Méthodologie de l'indicateur 2 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Impact Biodiversité (BIA-GBSTM) Source(s) : CDC_BIO	GBS : Global Biodiversity Score - estimation de l'impact d'une entreprise sur la biodiversité, en prenant en compte son activité historique, lié à l'artificialisation des sols, la surexploitation des ressources, la pollution et le changement climatique. Plus le score est élevé et plus l'impact de l'entreprise sur la biodiversité est important.	MSA.ppb*/b€ investi

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>
Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
 - La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
 - La transition économique et Énergétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
 - Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.
- Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et Ethifinance Ratings). La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :
- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 - 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.